

# 7 Jours Filpac Cgt

Directeur de publication : Marc Peyrade - Rédaction : Jean Gersin - n° 8

## Voici ce qu'a dit Hollande à la conférence sociale du 19 octobre

Une « conférence sociale » en pleine campagne contre les salariés en lutte pour leur emploi et ceux des syndicats qui les défendent, comme à Air France ? Pendant le chantage patronal qui se répand : « *Acceptez mes conditions ou je licencie* » ? À l'heure de l'offensive du Medef le 16 octobre contre les retraites complémentaires Agirc Arrco ?

Comment nommer « conférence sociale » un nouvel épisode du système en vigueur : le Medef s'entend par avance avec la CFDT et fait homologuer l'accord « ANI » par leur gouvernement ?

Comment parler de « partenariat social » après le coup de force de la loi Macron contre le Code du Travail, les amputations de la représentation syndicale par la loi Rebsamen, et les tractations pour la fin des conventions collectives par la mission Combrexelle ?

**Hollande avait un objectif de grande taille le 19 octobre : s'assurer de la docilité du syndicalisme institutionnel pour changer la nature de la Sécurité sociale en fonction de la Grande Transformation Numérique. Décryptage du discours présidentiel.**

### Les citations qui suivent des paroles du président Hollande sont authentiques (1)

1. La Sécurité sociale ne doit pas être un frein à l'emploi... Pour éviter cette opposition, nous devons avoir un mode de financement qui ne peut pas reposer exclusivement sur les salaires...

2. Ces dernières années – et ça s'est accéléré – l'économie a été considérablement bouleversée par les technologies, la vie professionnelle a beaucoup changé : les carrières sont discontinues, diversifiées, les jeunes rentrent plus tard sur le marché du travail, les mobilités sont plus fréquentes.

3. Et puis il y a – sans doute le numérique est-il une explication – des frontières entre différentes formes de travail qui se sont effacées. Qu'est-ce qu'un entrepreneur ? Qu'est-ce qu'un salarié ? Qu'est-ce qu'un artisan ? Qu'est-ce qu'un auto-entrepreneur ? Qu'est-ce que c'est qu'une personne qui loue son travail pour quelques heures ? La protection sociale doit prendre en compte ces réalités pour éviter que les moments de transition ne deviennent des ruptures.

4. C'est une nouvelle réforme essentielle qui va être introduite, avec **le compte personnel d'activité**. Cette grande réforme vise à rassembler des droits accumulés par une personne tout au long de sa vie professionnelle. Ce compte sera principalement exprimé sous forme de temps et il fusionnera par exemple le compte personnel de formation, les comptes épargne-temps et les éventuels comptes pénibilité.

**5. J'appelle les partenaires sociaux à s'engager dans cette concertation et dans cette discussion. Ensuite, un projet de loi sur le travail sera présenté au début de l'année 2016 qui intégrera le compte personnel d'activité, grande réforme pour les années qui viennent.**

6. Hommage aux partenaires sociaux. Je le dis au moment où il s'est passé des actes inqualifiables à Air France, qui ne doivent pas discréditer le syndicalisme, mais discréditer leurs auteurs - ce qui est très différent. Moi, je ne m'en prendrai jamais aux intermédiaires, aux corps sociaux ... parce qu'il nous faut des interlocuteurs, parce que l'Etat ne peut pas décider de tout.

**(1) : citations du discours de François Hollande à la Mutualité pour le 70<sup>e</sup> anniversaire de la Sécurité sociale le 6 octobre 2015**

**Une CGT avertie en vaut deux.** Nous savons dès aujourd'hui ce que veut Hollande. Pour lui le chômage est négligeable. Il accepte par avance l'impact de la Grande Transformation Numérique sur l'existence de millions d'emplois dans des filières professionnelles entières condamnées à disparaître. Les pouvoirs publics n'auraient qu'une vocation : plier la Sécurité sociale à la multiplication encouragée des auto-entrepreneurs au détriment du statut actuel du travail salarié (*contrat de travail, convention collective, cotisations sociales paritaires, salaire mensuel...*). Le Compte Personnel d'Activité va dans ce sens : un carnet du travailleur nomade bientôt alternatif à la Carte Vitale... Faire converger les actions vers la construction des droits sociaux du Travail contre leur société du marché numérique, tel doit être notre objectif. Tout de suite après le 8 octobre. La réponse à la Grande Transformation Numérique ? Ni la grande dispersion catégorielle ni la collaboration institutionnelle ! La Conférence sociale marque un tournant : **Rassembler les énergies contre la politique d'austérité, le chômage et la destruction de tous les droits qui en découlent, construire un statut social de tous les travailleurs contre la destruction du travail humain. Marcher et frapper ensemble ou collaborer. La Filpac a choisi son camp !**